



VIVRE A GOULVEN



BEVAÑ E GOULC'HEN
BULLETIN D'INFORMATIONS ~ KELEIER

Bulletin du 10 juillet 2015

Le bulletin est disponible sur le site de la commune www.mairie-goulven.fr et sur celui de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en **mairie**.
Le prochain bulletin paraîtra le **24 juillet 2015**, merci d'envoyer vos articles **avant le 22 juillet 2015**.

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Fax : 02.98.83.56.29. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : **9h – 12h**. La mairie est fermée le mercredi.
Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.
En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.



🌸 **Exposition sculptures, Art mor Pagan, à Goulven, Promenade dans le bourg et les jardins privés, jusqu'au 20 septembre 2015, Organisée par l'association Goulven-Découverte.**



Concours de pétanque organisé par la FNACA – UNC, le samedi 18 juillet 2015, concours en doublette, inscription 14h, Préau de l'école. Jet du bouchon : 14h45.
Prix : mise + 20%. Tarifs : 5 € x 2, 10 € par équipe.
Ouvert à tous et à toutes. Rendez-vous au bourg.

🌸 **Exposition : « Goulven, sites et monuments », les lundis de juillet et août de 14h à 16h dans l'ossuaire de l'église de Saint-Goulven, entrée libre, puis visite guidée, de l'église de Saint-Goulven à 16h, rendez-vous devant l'ossuaire.**

- 🌸 Invitation au vernissage de l'exposition des œuvres de Marion ZYLBermann, chapelle de Penity lundi 20 juillet à 18h dans le cadre de la 10^{ème} édition de l'Art dans les chapelles du Léon.
- 🌸 Le circuit des expositions est disponible en mairie

🌸 **Jeudi 16 juillet : église de Goulven, 20h30, Voyage en terres celtiques.** Nicolas Jacotin, violon, Yvon Le Quellec, harpe celtique et chants. Entrée 8€, 5€ étudiants et chômeurs, gratuite pour moins de 18 ans.

🌸 **Concert d'orgue mardi 29 juillet à 20h30 à l'église de Goulven avec Ghislain Leroy considéré comme l'un des organistes les plus brillants de sa génération. Il aime proposer dans ses programmes un panorama sur quatre siècles de musique.** Organisé par Goulven découverte.

- 🌸 **Transléonarde**: l'équipe municipale remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leur implication le 28 juin dernier. Nous avons eu les félicitations du bureau de la Transléonarde pour l'organisation des ravitaillements et l'accueil des Handisports, des Duos, et des Marathonien(ne)s. Remerciements également au public qui est venu en nombre soutenir les sportifs. Un grand merci, donc, et à l'année prochaine !
- 🌸 **Avis de coupure d'eau** le mercredi 15 et le jeudi 16 à Porsmeur de 9h à 16h dans les quartiers de Pen-ar-Créac'h, Kersoguet, Gouerven, lotissement de Bedies, Bedies, Kereloc, Le Carpont, Kerbrat-Dialaës, Botmeur et manque de pression sur tout le territoire communal. Centre d'appel : 0977.408.408. Travaux de remplacement d'une canalisation le long du CD 125.
- 🌸 **Le commerce est ouvert tous les jours sauf le mercredi** : 08h30-13h / 16h-20h, samedi : 08h30-13h00 / 17h-22h, dimanche et jours fériés : 09h30-13h / 17h-22h, extension des horaires jusqu'à 01h, le vendredi et samedi et veille de fête, pour le bar-tabac. A cÔté, Café-tabac-alimentation, 02.98.83.49.11.
- 🌸 **Lyonnaise des eaux : relevé des compteurs d'eau du 22 au 27 juillet.** La relève annuelle est l'occasion pour nos releveurs de vérifier votre poste de comptage, mais aussi de vous signaler toute anomalie (fuite, consommation en hausse, problème de fonctionnement du compteur...) Une carte compte-rendu vous sera laissée par notre releveur, vous précisant l'index constaté, ainsi que les éventuelles anomalies. Si toutefois votre compteur est inaccessible, et que vous ne pouvez pas vous rendre disponible, nous vous remercions de nous communiquer votre index par téléphone au 0 977 408 408 ou sur notre site internet www.lyonnaise-des-eaux.fr
- 🌸 **Abandon d'ordures.** Un temps nécessaire et suffisant d'adaptation a été observé, depuis plus d'un an, à la mise en place de la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères, décidée par la Communauté des Communes du Pays de Lesneven / Côtes des Légendes. Or certains récalcitrants persistent à déposer des ordures sur la voie publique. Désormais, tout abandon de déchets constaté sur la voie publique sera sanctionné selon les textes en vigueur (article R633-6 et R635-8 du Code pénal). Pour informations, si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, vous risquez une amende forfaitaire de :
 - 90 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant), 180 € au-delà de ce délai. À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller **jusqu'à 450 €**. Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller **jusqu'à 1 500 €**, ainsi que la confiscation du véhicule.
- 🌸 **Risques de départs de feux** : le préfet du Finistère réitère ses appels à la vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution. Il est en particulier demandé :
 - de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur,
 - de ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
 - de ne pas allumer de feux (barbecue...) dans les espaces naturels.**Si vous êtes témoin d'un départ de feu : informez les pompiers rapidement (18) et le plus précisément possible.**
 La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.



Extraits du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 22 juin 2015 :

- Subventions aux associations : Amicale cycliste Goulven-Plouider (250 €), FNACA Côte des Légendes (250 €), Club de l'Amitié (300€), Comité d'animation (550€), APE école de Goulven (450€), Goulven Découverte sentiers et patrimoine (500 + 500 exceptionnellement pour l'exposition de sculptures), RASED école (30€), REP du Léon – école (45€), Arz e chapelioù bro Leon (700€), Orgues en Finistère (40€), Amis du vélo pour TPLCL (1000 €), Les gâs de Plouider (160 €), Vélo sport plabennecois (20€), Tennis-club Plouider (140 €), Lesneven-Le Folgoët handball (20€), Ploudaniel handball (20€), basket-club le Folgoët (20€), Twirling club de l'Even (20€), Stade lesnevien athlétisme (60€), théâtre « Brin de folie » le Folgoët (20€), association française des sclérosés en plaque (60€), Secours catholique Lesneven (60€)
 - Assainissement collectif : mission de maîtrise d'œuvre confiée au bureau d'études DCI Environnement
 - Accord pour cession de la parcelle A1544 (9m²) située à Croaz-Burzut aux acquéreurs de la propriété Carmouet.
 - Avis défavorable à la participation financière de la commune aux temps d'activités périscolaires de l'école Prevert (Lesneven) au motif que l'école publique de Goulven a la capacité d'accueillir l'élève concerné, que les TAP y sont gratuits pour les familles et non obligatoires.
 - Pouvoir est donné au Maire pour signer la convention confiant au service intercommunal la mission d'instruction du droit des sols (déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, certificats d'urbanisme opérationnels).
- Le compte-rendu complet de la réunion est affiché en mairie.



Vie associative.

Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider :

	Longue Distance	Moyenne distance	Vélo loisir
Dimanche 12 juillet	Départ 8h, 105 km, circuit n°149	Départ 8h15, 77 km, circuit n°3 029	Départ 8h30, 61 km, circuit n°35
Mardi 14 juillet	Départ 8h, 90 km, circuit n°89	Départ 8h15, 72 km, circuit n°178	Départ 8h30, 54 km, circuit n°27
Dimanche 19 juillet	Départ 8h, 100 km, circuit n°142	Départ 8h15, 80 km, circuit n°81	Départ 8h30, 62 km, circuit n° 40



Vie paroissiale



Ensemble paroissial de la Côte des Légendes

Samedi 11 juillet à 18h messe à St Frégant et **dimanche 12 à 10h30** messe à Kerlouan à la chapelle St Egarec. (Pardon)

Jeudi 16 juillet à 17h à Plounéour : Une visite de l'église avec commentaires sur les différents vitraux est proposée à toutes les personnes intéressées.

Samedi 18 juillet à 18h30 messe à Brignogan et **dimanche 19** messe à 9h30 à Plounéour et à 10h30 messe à Guissény à la chapelle de Brendaouez (Pardon)



- **Messes en semaine à Brignogan** (messe à la sacristie) : mercredi et jeudi à 9h pendant les mois de juillet et août.
 - **Denier de l'église** : Comme chaque année, les enveloppes destinées à recevoir vos dons seront déposés dans vos boîtes aux lettres à la fin du mois de juin ou au début du mois juillet.
 - **Kermesse de notre ensemble, dimanche 2 août à Brignogan** : Profitez de la brocante pour donner. Vous pouvez déposer vos objets, vaisselle, livres...en bon état, au presbytère de Brignogan le samedi de 10h à 12h à partir du 4 juillet. Les billets de tombola sont à retirer à la communauté des religieuses, au 19 rue du Général de Gaulle à Brignogan.
- Prochains pèlerinages diocésains 2015 :**
- Lourdes : du 12 au 18 septembre. Feuilles d'inscriptions à retirer au presbytère de Lesneven entre 9h15 et 11h45 ou entre 15h et 18h chaque jour de la semaine. Ne tardez pas S.V.P afin de renseigner la société de transports.
 - Moscou, Saint-Petersbourg : du jeudi 25 septembre au 3 octobre. Accompagnateur spirituel le Père Jean-Paul LARVOL.
 - La Pologne, pays natal de St Jean-Paul II du 7 au 14 octobre. Accompagnateur spirituel : le Père Christophe Prigent. Feuille d'inscription au presbytère de Lesneven. Tél. : 02.98.83.00.43. et 02.98.34.63.93.



Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.21.11.77
Courriel : contact@cc-pays-de-lesneven.fr Site : www.pays-lesneven.fr



Collecte des déchets ménagers

Campings caristes

Des badges permettant l'ouverture des colonnes pour les ordures ménagères sont disponibles contre paiement de 5 € dans les offices de tourisme et les mairies de Brignogan-Plages, Goulven, Guissény, Kerlouan, Plounéour-Trez, Lesneven et Le Folgoët. Ces badges sont actifs 7 jours à partir du premier jour d'utilisation.

Période de facturation à blanc

A partir du 1^{er} juillet débute la période de facturation à blanc. Ainsi, le nombre d'utilisation du badge d'accès aux colonnes à ordures ménagères et le nombre de présentation du bac individuel seront pris en compte pour établir une **simulation** de la future facture de la redevance incitative.

Pass'loisirs :

Il reste encore des places pour certaines animations Pass'loisirs. Celles-ci sont à destination des 10-14 ans habitant la communauté de communes du Pays de Lesneven.

Juillet : Mercredi 15 juillet : Pétanque/Molky, Jeudi 16 juillet : Olympiade, Lundi 20 juillet : Balade à vélo, Mardi 21 juillet : Tournoi sportif avec Plouider, Mercredi 22 juillet : Tennis de Table, Jeudi 23 juillet : Bum Ball/Strach Ball, Vendredi 24 juillet : Foot Golf, Lundi 27 juillet : Basket Ball, Mardi 28 juillet : Via Ferrata (**obligation de faire 1m40**), Mercredi 29 juillet : Multisports, Jeudi 30 Juillet : Equitation, Vendredi 31 juillet : Kin Ball.

Août : Lundi 17 août : Poul Ball/Dodge Ball, Mercredi 19 août : Les playades (événement ouvert à tous : **inscriptions sur place et pas de transport**), Jeudi 20 août : Pétéca, Vendredi 21 août : Vendredi du sport, Lundi 24 août : Rugby flag/Ultimate, Mardi 25 août : Foot en salle, Mercredi 26 août : Tournoi sportif avec Plouider, Vendredi 28 août : Vendredi du sport.

Pass'découverte : stage de 3 matinées pour les jeunes de 10 à 17 ans habitant la Communauté de communes du Pays de Lesneven. Stage de danse contemporaine, Mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 juillet 2015 de 10h à 12h ;

Un transport est mis en place pour toutes ces animations au départ de chaque commune. Préinscriptions sur internet. Renseignements sur le site www.pays-lesneven.fr, la page Facebook : service jeunesse pays de Lesneven ou au 02.98.21.02.68. Forfait 2 activités = 12,30€, forfait 3 activités = 16,40€, forfait 5 activités (semaine) = 25,60€, stage de Pass 'découverte : 16€40

Tournoi sportif tout public : le mercredi 15 juillet, de 20h à 22h, tournoi de tennis de table à la salle de sport de Ploudaniel. Le mercredi 29 juillet, de 20h à 22h tournoi de Foot à la salle de sport de Kerlouan. Le jeudi 20 août, de 20 h à 22 h, tournoi de badminton à la salle de sport de Plouider. Créez votre équipe ou inscrivez-vous seul. Participation : 2€ par personne.

Point Information Jeunesse Lesneven/Côte des légendes

Le Point Information Jeunesse Lesneven/Côte des Légendes propose jeudi 23 juillet de 11h00 à 12h30 à la salle communale de Kernouës, un atelier d'information sur le BAFA. Plusieurs thèmes seront abordés comme le cursus de formation, les démarches pour l'inscription, la recherche de stage, les aides financières...

Des jeunes animateurs seront présents pour échanger sur la formation et témoigner de leurs expériences de stage (théoriques, pratiques, approfondissements).

Un transport sera proposé au départ des mairies sur demande. Afin d'organiser ce transport veuillez contacter rapidement l'animatrice du PIJ.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous au PIJ, place Le Flo à Lesneven ou contactez l'animatrice au 06 45 85 85 50.

Durant juillet, le PIJ est ouvert les lundis et mardis de 13h30 à 18h et les mercredis et vendredis de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le PIJ sera fermé au mois d'août, réouverture le 1er septembre



Animations diverses

Le groupe breton « Paotred Pagan » sera en concert le vendredi 10 juillet à 20h30 à l'église du Grouanec, entrée libre. Cet ensemble vocal de 14 hommes, accompagné de 3 musiciens, chante les richesses de notre patrimoine culturel breton. Tous nos chants sont harmonisés à plusieurs voix par René Abjean.

Marche pour la Paix : marche rythmée avec jeux de lumières interprétée par Michèle Bezou et ses élèves des cours de gym énergique, danse au sol et danse tournoyante. Représentations à 22h et 23h15 dimanche 12 juillet dans le jardin de la maison d'accueil et visite nocturne de l'exposition temporaire « sommes-nous tous de la même famille ? » au musée du Léon. Entrée libre. Le montant de la recette servira à soutenir l'opération d'aide aux habitants du village Wade Segelil en Mauritanie menée par l'association « Palmeraies internationales »

Musée du coquillage – BRIGODOU : dans un décor agréable et ludique, venez découvrir les animaux de l'estran : les différentes espèces et leur mode de vie : mollusques, crustacés, échinodermes... Entrée 2€ - enfant 1€. Ouverture tous les jours sauf le dimanche, de 11h à 12h30 et de 15h à 18h30. Visite commentée gratuite à 15h ou selon disponibilité. Traduction en langues allemande, anglaise et espagnole. Site brigoudou.fr

Sorties à la découverte des algues les 15 et 17 juillet, Quatre heures de découvertes, d'apprentissage culinaire et de dégustation ! sur réservation au 02 98 83 51 35 ou au 06 31 90 07 73 ou brigoudou@aliceadsl.fr

Le Musée du Léon à Lesneven organise une sortie accompagnée en car, **jeudi 16 juillet** : "L'embouchure de l'Aber Wrac'h" : île Wrac'h, château de Lesmel, chapelle ND du Traon, entreprise France Haliotis (Plouguerneau), Départ 13h30 de la gare routière du Valy Goz, retour vers 19h, 20€/pers (entrées, déplacement en car, guide), sur inscription. Renseignement : 02.98.83.01.47 - Plus d'infos : www.museeduleon.com.

Les Sauveteurs en mer de l'ABERWRAC'H organisent leurs « **PROMENADES EN MER** » le dimanche 12 juillet, de 14 à 19 h, au port de l'ABERWRAC'H, avec leur canot tout temps « Présidents Joseph OULHEN », leur vedette légère « André TREGUER », et le concours de leurs camarades de PLOUGUERNEAU et PORTSALL. Vente de vêtements et autres produits promotionnels siglés SNSM ... Venez nombreux passer un bon moment avec nous en soutenant la cause du SAUVETAGE EN MER.

Concours départemental du Nord Finistère du CHEVAL BRETON samedi 1er août 2015, au Complexe Sportif de LANVEUR à KERLOUAN de 9H30 à 19H. Entrée gratuite, Balades en calèche, exposants de vieux métiers, buvette, merguez, crêpes. Organisé par la Société Hippique de Pen ar Bed et la mairie de Kerlouan.

Tennis club de la Côte des Légendes : Permanence ouverte au Lividig de 9h à 20h: locations, cours collectifs (55€/ 5jours) et particuliers. Inscriptions pour l'année scolaire. Renseignements au 02.56.31.84.58 tc.cotedeslegendes@fft.fr, www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes

Exposition à la chapelle St Maudez (face au cimetière) **Serge Antigny. Photographisme.** Du mercredi 15 juillet au samedi 15 août, **tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 et le lundi matin de 10 h 30 à 12 h 30. Fermé le mardi.** Une exposition de 24 tableaux empreints de légèreté et de transparence. L'artiste sera présent le dimanche 19 juillet et le samedi 15 août.

Spectacle "Meneham, 300 ans d'histoire" : Meneham, 10 ans de restauration ! Chaque vendredi de l'été du 3 juillet au 4 septembre (sauf le 14 août), deux départs à 17h30 et à 18h. Visites théâtralisées, d'environ 1 h, retraçant les étapes de la vie du village de la fin du XVIIe siècle à l'époque contemporaine. Par la troupe Ar vro Bagan. Places limitées, inscriptions obligatoires. Gratuit (participation au chapeau en fin de spectacle. Contact et réservation : tél. 02 98 83 95 63, tourisme@lesneven-cotedeslegendes.fr, www.tourisme-lesneven-cotedeslegendes.fr.

L'Office de Tourisme propose également des **visites guidées** "spéciales 10 ans". Les différentes étapes de la reconstruction du village seront abordées. Visites tous les mardis du 16 juin au 8 septembre, à 17h.

3€/adulte (gratuit - 12 ans). Contact et réservation : tél. 02 98 83 95 63, tourisme@lesneven-cotedeslegendes.fr, www.tourisme-lesneven-cotedeslegendes.fr.

2 expositions temporaires tout l'été : La première dans la maison de site « **les Paganiz, des naufrageurs du bout du monde ?** », retrace de manière objective ce qui se cache derrière cette légende du Pays Pagan. La seconde, en extérieur, au sein du village pour revenir de façon très visuelle sur **les 10 ans de reconstruction du site**, en faisant le parallèle entre le village d'aujourd'hui et celui d'antan. Expositions gratuites.

Balade contée sur le bord de mer - rendez-vous le **dimanche 12 et le lundi 20 juillet à 20h15** place de la mairie à Kerlouan. Sans inscription préalable – participation libre. Contact : lesconteursdelanuit.overblog.com - Téléphone : 06 84 30 47 96.

FEST DEIZ sur le site de MENEHAM en Kerlouan organisé par l'Association Avel-deiz - 06.83.26.13.47 le 12 juillet à partir de 15 heures avec la participation des groupes Troadig - Amzer zo - les Pod. Vente de pastes 10h30-12 h et à partir de 14h30 aveldeiz@gmail.com

28^{ème} édition du festival Kann al Loar du 10 au 14 juillet prochain à Landerneau. A travers la musique, le chant, le théâtre ou encore la danse, s'expriment autant de façons de partager et de transmettre sa Bretagne aux autres, avec ses métissages et ses rencontres. Au programme : des créations chorégraphiques, chorales et théâtrales inédites, des spectacles pour petits et grands, des concerts et festoû-noz gratuits. Mais aussi : le festival du Léon avec la présence de nombreux cercles celtiques et bagadoù, la fête du port et sa flottille de vieux gréements qui remontera l'Elorn depuis Brest pour accoster au cœur du festival, une grande journée pour fêter les 25 ans du Bagad bro Landerne et bien plus encore. Site : <http://www.kann-al-loar.bzh>

"Le Musée du Léon à Lesneven organise une **sortie accompagnée** en car, **jeudi 23 juillet : "Plounéour-Ménez : manoir de Penhoat, abbaye du Relecq, enclos paroissial de Plounéour-Ménez, enclos paroissial de Pleyber-Christ"**, départ 13h30 de la gare routière du Valy Goz, retour vers 19h, 20€/pers (entrées, déplacement en car, guide), sur inscription. Renseignement : 02.98.83.01.47 - Plus d'infos : www.museeduleon.com".

Informations diverses

- ⊗ **Transports en commun** : « **ligne des plages** » du 4 juillet au 31 août 2015, les cars desservent les plages de Plounéour-Trez, Brignogan, Kerlouan et Guisseny. Tarif jeunes : 1,50€, ticket à l'unité : 2€, 10 voyages : 15 €
 - ⊗ **Recherche employée de crêperie** disponible du 8 juillet au 30 août. Tél au 02.98.83.55.76.
 - ⊗ **ASP du Léon : Familles endeuillées.** Le groupe de parole se soutient en toute discrétion et convivialité en présence d'une psychologue et d'une bénévole. La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven le mardi 21 juillet 2015 de 17 h à 19 h. Inscription à l'ASP du Léon : 06.04.09.57.99 ou au 02.98.30.70.42
 - ⊗ **Le CLIC** (Centre Local d'Informations et de Coordination Gérontologique) a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Renseignements, rue Barbier de Lescoat à LESNEVEN au 02 98 21 02 02, le mardi et le jeudi.
 - ⊗ **La Vesti-Boutique** de la Croix rouge Française, place de l'Europe à Lesneven, sera fermée du samedi 4 juillet au lundi 3 août. Un box restera à disposition pour les dépôts. Au mois d'août, la Vesti-Boutique sera ouverte pour la vente, le vendredi de 14h à 18h.
 - ⊗ **L'association Familles de la Baie** ouvre **son centre de loisirs**, dans la cantine municipale de l'école N-D de la Sagesse, à Plouider, du lundi 6 juillet au 28 août 2015, de 7h30 à 18h30. Pour tout renseignement contactez la directrice Lysiane JONCQUEUR sur famillesdelabaie@free.fr ou au 06 04 40 03 69. Un blog est également à votre disposition : <http://famillesdelabaie.canalblog.com/>.
- FNATH** (Association des Accidentés de la vie) , permanence juridique le 21 juillet 2015 à la mairie de LESNEVEN de 10h00 à 11h30 . Sans rendez-vous. Contact : 02 98 21 19 67

Divers

📻 **Radio Emeraude** : Si vous avez des annonces à diffuser sur les ondes de Radio Emeraude, (Pas d'annonces de vente) contactez la rédaction 02.98.21.08.42. – e-mail : radio.emeraude@wanadoo.fr

MEMENTO

Ordures ménagères : collecte des bacs individuels le mercredi. Présenter le bac la veille au soir.

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal – 0.34 € TTC/min).

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h, et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

Déchetterie de Lesneven (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Correspondants presse locaux : Le Télégramme : Hervé PRONOST ☎ [06.86.38.19.12. ; hpro@aliceadsl.fr](mailto:hpro@aliceadsl.fr), Ouest-France : Marc Letissier ☎ 06.84.14.08.39 ; letissier.marc@wanadoo.fr

Puéricultrice de la PMI, Mme Le Bihan : reçoit sur Rdv le vendredi de 8h30 à 12h à la PMI de Lesneven., CDAS de Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conciliateur de justice : permanence en mairie de Lesneven le lundi de 14h à 17h ☎ 02.98.00.97.05., et en mairie de Kerlouan sur Rdv.

Médiateur de la république : autorité indépendante ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et l'administration, M. Jean Appere, permanence à la sous-préfecture de Brest, 3, rue Parmentier le mercredi matin sur Rdv ☎ 02.98.41.00.66.

ADIL, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38.

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex

